171242 - Il veut regrouper les prières continuellement puisqu'il travaille la nuit

question

Je suis engagé dans un travail qui m'oblige à assurer la relève pendant la nuit. De ce fait, je ne dors pas la nuit. M'est il permis alors de regrouper les deux prières de l'après midi et les deux premières prières de la nuit de manière permanente, étant donné que je travaille la nuit? Je voudrais pratiquer ce regroupement pour ne pas interrompre mon sommeil.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Votre devoir est d'observer les prières à leurs heures pour vous conformer à l'ordre donné par Allah Très haut: Soyez assidus aux prières et surtout la prière médiane; et tenez-vous debout devant Allah, avec humilité. (Coran,2:238) et sa parole : la prière demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés. (Coran,4:103) Evitez de tomber dans le champs d'application de cette parole du Très haut: Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ils se trouveront en perdition (Coran,19:59). Selon Ibn Massoud , le terme ghayy désigne une profonde vallée de la géhenne où pousse une herbe au goût repoussant , et la parole du Très haut: Malheur donc, à ceux qui prienttout en négligeant (et retardant) leur prière, (Coran,107: 4-5) Efforcez vousà vous réveiller pour les prières. L'interruption de votre sommeil ne vous nuira pas. Vous allez y être habitué. Nous ne savons pas pourquoi vous demandez s'il est possible de regrouper les deux premières prières de la nuit car nous ne pouvons pas concevoir que vous passiez toute la journée en sommeil jusqu'à l'heure de ladeuxième prière de la nuit. Pouvez vous mener une vie normale partagée seulement entre le travail et le lit? Que faire des droits de la famille et des frères? Se lever pour rendre le culte à Allah en fréquentant les mosquée, en lisant le Coran eten acquérant le savoir, etc?

Nous demandons à Allah de vous accorder l'aide , l'assistance et le redressement.

Allah le sait mieux.